

Honoré de GRIMALDI à Me Luc François Léonor Raoult de Thorigny

1760 : Nomination du procureur fiscal de l'ancienne haute justice de Thorigny

❖ HONORE CAMILLE LEONOR GRIMALDI par la grâce de Dieu, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Comte de Thorigny et de Cartadés, Marquis des Baux, Baron de Moyon, la Roche Tesson, le Plessis Grimoult, La Ferrière Haranc, le Buys et la Vincelle, Seigneur de la ville de St Rémy, du Duché d'Etoutteville et de la Chatellerrie de Hambie, maréchal des camps et armée du Roy.

❖ A TOUS CEUX QUI CES P[RESE]NTES lettres verront, salut. L'Etat et office de notre procureur fiscal en nôtre ancienne haute justice, de nôtre comté de Thorigni, sénéchaussée et dépendance et l'estat et office de notre procureur fiscal, dans notre nouvelle haute justice dud. lieu, pour les portions de paroisses et paroisses entières, par nous acquises de sa Majesté, ainsi qu'il sera cy après dit et détaillé, estantes présentement vacantes par la mort de Me Nicolas Leguédois, dernier pourveu et possesseur d'iceux, et estant nécessaire de les remplir d'une personne capable sur la vigilance et exactitude de laquelle nous puissions nous reposer. A ces causes et ambrin et duement informés des sens, suffisance, loyauté, capacité et expérience au fait de la justice, religion catholique et romaine, fidélité et affection à nôtre service de la personne de Me Luc François Léonor RAOULD, avocat au parlement de Normandie. Nous lui avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ses présentes l'Etat et office de nôtre procureur fiscal de notre ancienne haute justice de notre comté de Thorigny sénéchausée et autres dépendances, ensemble l'Etat et office de notre procureur fiscal en notre nouvelle haute justice vicomtale dud[it]. lieu tant des portions dans les paroisses de St Amand de Thorigny, St Symphorien, Condé sur Vire, St Martin de la Bezace, St Jean des Essartiers, La Vacquerie, Vidouville et Biéville desquelles il y avoir avant notre acquisition quelques feux dépendants de la vicomté de Thorigny le surplus dépendant de notre ancienne haute justice que des paroisses de Brectouville, Plaines Oeuvre, Giéville, La Chapelle du Fest, Domjean, Saint Louet, Guilleberville, et Cormolain dépendante en entier de lad[ite]. vicomté lesquelles nous avons acquirer tant pour les portions mixtes qu'entières de sa majesté, suivant le contrat passé au conseil le seize septembre mil sept cent six, réunis à l'ancienne haute justice dud. Thorigny par led. contrat.

❖ Pour lesd. offices, avoir tenu et doresnavant exercer, jouir et reçu par led. Me RAOULD aux honneurs, autorités prérogatives, prééminences, privilèges, fonctions, pouvoirs, fruits profits et émoluments y appartenants tels et semblables qu'en a jouy ou deul jouir ledi. Me Despars Leguédois, conformément aux Edits et déclarations du Roy et règlements de la cour, et ce pour tant qu'il nous plaira, sans être obligé au remboursement d'aucune finance, attendu que nous lui avons donné gratuitement lesd. offices. Mandons à nôtre Bailly, maire et juge politique de notre ancienne haute justice, et Bailly vicomtal desd. portions de paroisses et paroisses entières, par nous acquirer que lui estant aparû des presentes et des bonnes vie, moeurs, religion catholique apostolique et romaine dud. sieur Raould, il le reçoive et admette aux fonctions et exercice desd. offices. Enjoignant à tous nos vassaux et justiciables de reconnaître led. Me Raould en lad. qualité et de luy obéir et entendre en tout ce qui concernera lad. charge.

❖ En foy de quoy nous avons signé ces présentes icelles fait contresigner par notre conseiller premier secrétaire ordinaire de nos commandements et finances et apposer le sceau de nos armes.

❖ Donné à Paris en notre hôtel le vingt cinq è. jour de mars de l'année mil sept cent soixante.

❖ Grimaldy P. de Monaco.

Pour son Altesse (signature) Chabrol

En marge : Contrôlé à Thorigny ce vingt trois avril 1760. cy douze sols ... droits (signature)

Sources : Arch. Départ. de la Manche 178 J. Relevé B. Leconte.